



Nantes, 13/05/2021

A Monsieur le Secrétaire Général de
l'Académie de Nantes

Objet : Circulaire Télétravail

Monsieur le Secrétaire Général,

Lors du CTSA du 30 mars 2021, la CGT était intervenue pour souligner que la période de travail à distance avait changé la donne avec notamment un investissement en matériel et de nouvelles pratiques qui ont pu s'instaurer dans la plupart des services, voire de façon expérimentale dans certains EPLE.

Ceci a mis en évidence le caractère restrictif de la circulaire académique sur le télétravail 2020-2021 au regard du vécu et/ou des attentes des agents.

Nous avons également souligné qu'il était nécessaire qu'un retour d'expérience soit fait auprès des personnels pour appréhender tous les aspects positifs mais aussi négatifs d'un travail à distance en terme de qualité de vie et de fonctionnement du collectif de travail (organisation, formation, communication, matériel,..)

Vous aviez répondu par l'affirmative à cette remarque et précisé que vous souhaitez réinterroger le périmètre de la circulaire.

Lors des deux GT préparatoires à la parution de cette circulaire, la CGT avait émis plusieurs remarques, propositions et questions.

Compte-tenu des nouveaux éléments de contexte, nous souhaitons qu'un nouveau groupe de travail sur le sujet soit initié pour discuter des nouvelles conditions de mise en place du télétravail dans l'académie.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en notre sincère considération.

Le co-secrétaire académique de la CGT Educ'Action